RHODODENDRON POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

RHODODENDRON FERRUGINEUM POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Rhododendron ferrugineum ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Rameau feuillé et fleuri, frais, de Rhododendron ferrugineum L.

IDENTIFICATION

- A. Tiges ligneuses, tortueuses, ramifiées dès la base. Feuilles courtement pétiolées, axillaires, insérées en spirales, coriaces, simples, nombreuses, surtout réunies à la partie supérieure des rameaux; limbe elliptique, aigu au sommet, à bord non cilié, vert foncé et luisant à la face supérieure, de couleur rouille à la face inférieure. Rameau terminé par un bourgeon floral écailleux. Fleurs, roses à rouges, réunies en bouquets assez fournis; corolle, insérée sur un calice très court, tubulée à la base, s'ouvrant largement en 5 lobes ovales ou arrondis un peu inégaux; 10 étamines libres entourant un pistil à stigmate épais.
- B. Examinez au microscope un fragment de l'épiderme inférieur d'une foliole, en utilisant de la solution d'hydrate de chloral R: épiderme, recouvert d'une cuticule striée, composé de cellules à parois sinueuses ou polygonales, de stomates anomocytiques (2.8.3), à 3 à 5 cellules annexes, de poils sécréteurs et de poils tecteurs. Poils sécréteurs à pied unicellulaire et à tête pluricellulaire ovoïde, en ampoule. Poils tecteurs rigides, pluricellulaires, à paroi fortement épaissie et finement échinulée et à apex pointu. Poils tecteurs, pluricellulaires (4 à 8 cellules) d'environ 400 µm de long, couchés, tous orientés vers l'extrémité de la foliole, visibles sur le bord du limbe. Epiderme souvent accompagné de parenchyme lacuneux contenant de très nombreuses petites macles d'oxalate de calcium et de canaux sécréteurs à contenu brun rougeâtre, en particulier au niveau des nervures.

ESSAI

Eléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32): au minimum 35,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

SOUCHE

DEFINITION

Teinture mère de rhododendron préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir du rameau feuillé et fleuri, frais, de *Rhododendron ferrugineum* L.

Teneur: au minimum 0,20 pour cent m/m de tanins, exprimés en pyrogallol (C₆H₆O₃; M_r 126,1).

PRODUCTION

Méthode 1.1.10 (2371). Drogue coupée en fragments d'environ 5 cm. Durée de macération : 3 à 5 semaines.

CARACTÈRES

Aspect: liquide brun-vert.

Odeur résineuse.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 5 mg de quercétine dihydratée R et 5 mg d'acide chlorogénique R dans 20 mL d'éthanol à 96 pour cent R.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile: eau R, méthanol R, acide acétique glacial R, chlorure de méthylène R (2:3:8:15 V/V/V/V).

Dépôt: 20 μL, en bandes.

Développement: sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection: pulvérisez une solution de diphénylborate d'aminoéthanol R à 10 g/L dans du méthanol R. Pulvérisez ensuite une solution de macrogol 400 R à 50 g/L dans du méthanol R. Laissez sécher la plaque à l'air pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats: voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes sur le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Pharmacopée française 2009

Haut de la plaque	
	Une bande verte
Quercétine dihydratée: une bande orangée	Une bande orangée (quercétine dihydratée)
 	
	Quatre bandes orangées
Acide chlorogénique : une bande bleu-vert	Une bande bleu-vert (acide chlorogénique)
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10): 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,8 pour cent m/m.

DOSAGE

Effectuez la détermination des tanins dans les drogues végétales (2.8.14). Utilisez 7,500 g de teinture mère.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.